



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 5 AVRIL 2013**

<p><b>Date de convocation :</b> 29/03/2013 <b>affichée le :</b> 29/03/2013 <b>Date d'affichage des délibérations :</b> 09/04/2013</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p><b>En exercice :</b> 27 <b>Présents :</b> 24 <b>Votants :</b> 27</p>	<p><b>L'an deux mille treize</b> à vingt heures trente minutes, le 5 avril, le Conseil Municipal de la commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur David LE SOLLIEC, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : LE SOLLIEC David, LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE ROUX Véronique, LE BARS Daniel, LE MOIGNE Michel, VANNOD Lucienne, ROBIN Nicole, COROLLER René, TALLEC Jacqueline, LE BOZEC Hervé, LE FUR Françoise, LE NAOUR Roger, LE PICHON Valérie, NEDELEC Rémi, HUELLOU Estelle, OFFREDO Hervé, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, JAFFRE Sylvie, ULLIAC Robert, BOUTET Annie, STERVENOU Jean-Jacques, ROLLAND André. formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><u>Absents excusés</u> : Jeannine LE GOFF, Nicolas EVENO, Brigitte GUIGOURES.</p> <p><u>Procurations</u> : Jeannine LE GOFF à Sylvie JAFFRE, Nicolas EVENO à Anthony DUFLEIT, Brigitte GUIGOURES à Robert ULLIAC.</p> <p>Hervé LE FLOC'H a été élu secrétaire de séance.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Ordre du jour :**

- 1 – Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2012 ;
- 2 – Fixation des taux communaux 2013 des taxes directes locales ;
- 3 – Budgets primitifs 2013 ;
- 4 – Financement des programmes d'investissement ;
- 5 – Piscine communale – Travaux de réhabilitation ;
- 6 – Subventions 2013 aux associations ;
- 7 – Crédits scolaires 2013 « Fournitures » ;
- 8 – Crédits scolaires 2013 « Arbre de Noël » ;
- 9 – Crédits scolaires 2013 « Natation » ;
- 10 – Contrat d'association école St Pierre – Participation aux dépenses de fonctionnement ;
- 11 – Multi Accueil Associatif les P'tits Loups – Fonds de concours Roi Morvan Communauté ;
- 12 – Conseil Général – Convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération.

**1/ AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2012**

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur la proposition d'affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2012 transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, à l'unanimité, constatant

l'excédent de fonctionnement du **Budget Principal** d'un montant de **1 742 085,70€** (excédent antérieur : 576 688,25 euros + résultats de l'exercice : 1 165 397,45 euros) décide de l'affecter comme suit :

- 1 199 331,47 € au résultat d'exploitation affecté à l'investissement (art.1068)
- 542 754,23 € en excédent d'exploitation reporté (chp 002).

le déficit de fonctionnement du **Budget Lotissement Men Glas** d'un montant de **40 119,62€** (déficit antérieur : 196 043,12 euros + résultats de l'exercice : 155 923,50 €)

décide de l'affecter comme suit :

- 40 119,62 € en déficit de fonctionnement reporté (chp.002)

l'excédent d'exploitation du **Budget Assainissement** d'un montant de **158 862,89 €** (excédent antérieur : 151 919,11 euros + résultats de l'exercice : 6 943,78 euros)

décide de l'affecter comme suit :

- 158 862,89 € en excédent d'exploitation reporté (chp 002).

## **2- FIXATION DES TAUX COMMUNAUX 2013 DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES**

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur la proposition de fixation des taux communaux des trois taxes directes locales, au titre de l'exercice 2013, transmise à chaque membre du Conseil Municipal et établie par la commission des finances comme suit :

<b>TAXE</b>	<b>BASE D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2013</b>	<b>PROPOSITION DE TAUX 2013</b>	<b>PRODUIT 2013</b>
Taxe d'Habitation	4 935 000 €	11, 99 %	591 707 €
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	4 747 000 €	19, 14 %	908 576 €
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	351 500 €	41, 00 %	144 115 €

L'Assemblée, au moyen d'un vote à main levée, à l'unanimité, fixe pour l'année 2013 les taux communaux des trois taxes directes locales comme suit :

Taxe d'Habitation	11, 99 %
Taxe Foncière sur les Propriété Bâties	19, 14 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	41, 00 %

## **3/ BUDGETS PRIMITIFS 2013**

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur le projet de budget primitif principal 2013 transmis à chaque membre du Conseil Municipal dont le tableau des équilibres est repris ci-après :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
Dépenses	4 995 756,23 €	5 622 915,47 €	10 618 671,70 €
Recettes	4 995 756,23 €	5 622 915,47 €	10 618 671,70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée,

- adopte, à l'unanimité, la section de fonctionnement du projet de budget primitif principal 2013 (voté par chapitre)

- adopte, par 22 voix pour et 5 abstentions, la section d'investissement du projet de budget primitif principal 2013 (voté par chapitre)

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur les projets de budgets primitifs annexes 2013 transmis à chaque membre du Conseil Municipal dont les tableaux des équilibres sont repris ci-après,

BUDGET LOTISSEMENT MEN GLAS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	402 206,84 €	362 087,22 €	764 294,06 €
Recettes	402 206,84 €	362 087,22 €	764 294,06 €

BUDGET SERVICE D'ASSAINISSEMENT	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	475 956,00 €	772 663,00 €	1 248 619,00 €
Recettes	475 956,00 €	772 663,00 €	1 248 619,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, à l'unanimité,

- adopte ces projets de budgets primitifs annexes 2013 (votés par chapitre en sections de fonctionnement ou d'exploitation et en sections d'investissement).

#### **4/ FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2013**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de solliciter toutes subventions (Europe, Etat, Région, Département) permettant le financement des opérations d'investissement inscrites aux chapitres 20, 21 et 23 des budgets primitifs 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée, à l'unanimité, sollicite de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département toutes subventions permettant le financement de chacune des « opérations » d'investissement inscrites aux chapitres 20, 21 et 23 des budgets primitifs 2013 rappelées ci-après :

#### **BUDGET PRINCIPAL**

CHP	ARTICLE	N°	Fonc.	OPERATION	CREDITS
<b>20</b>	<b>IMMOBLISATIONS INCORPORELLES</b>				<b>56 128 €</b>
	202	79	824	Etudes P.L.U.	31 516 €
	2031	62	824	Etude aménagement centre ville	10 000 €
	2031	15	020	Etude déconstruction anciens services techniques	10 000 €
	205	22	020	Logiciels SA, ST, Site internet	4 162 €
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				<b>162 387 €</b>
	2118	18	824	Autres terrains	50 000 €
	2158	15	020	Divers mobilier et matériel ST	30 000 €
	2158	25	821	Signalisation	34 795 €
	2182	15	020	Matériel de transport ST	18 222 €
	2183	14	212	Matériel de bureau, informatique écoles	3 587 €
	2183	22	020	Matériel informatique Mairie	5 000 €
	2184	30	026	Mobilier cimetière	1 200 €
	2184	35	823	Mobilier urbain	3 000 €
	2184	40	411	Bancs et étagères Salle de Nouec	2 000 €
	2184	14	212	Mobilier écoles	3 500 €
	2184	42	414	Matériel Château de Tronjoly (chaises)	1 783 €
	2184	76	251	Mobilier, matériel restaurant scolaire et annexe	1 800 €

2188	19	020	Défibrillateur	7 500 €
------	----	-----	----------------	---------

CHP	ARTICLE	N°	Fonc	OPERATION	CREDIT
-----	---------	----	------	-----------	--------

**23** **IMMOBILISATIONS EN COURS** **4 455 154 €**

2313	22	020	Mairie (aménagement PMR)	100 000 €
2313	35	824	Signalitique divers bâtiments communaux	3 000 €
2313	43	414	Gîtes	1 500 €
2313	66	324	Chapelles	5 000 €
2313	62	824	Immeuble carrefour central	876 100 €
2313	76	251	Restaurant scolaire (annexe)	6 600 €
2313	70	020	Ateliers communaux	26 076 €
2313	77	113	Extension et aménagement Centre de Secours	573 299 €
2313	83	511	Maison de santé pluridisciplinaire	166 964 €
2313	84	411	Réhabilitation Gymnase	6 770 €
2313	85	413	Aménagement Piscine	1 671 612 €
2315	25	821	Signalisation voirie	3 700 €
2315	27	824	Travaux divers de voirie	54 125 €
2315	50	824	Aménagements paysagers	3 000 €
2315	38	822	Ronds-points, ralentisseurs, sécurité	246 085 €
2315	44	814	Electrification et Eclairage public	30 000 €
2315	45	823	Ouvrages d'art cours d'eau, plan d'eau	10 000 €
2315	71	822	Gros travaux de voirie	671 323 €

#### **BUDGET SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

CHP	ARTICLE	N°	Fonc.	OPERATION	CREDITS
-----	---------	----	-------	-----------	---------

**20** **IMMOBLISATIONS EN COURS** **40 000 €**

2031			Etudes	40 000 €
------	--	--	--------	----------

**23** **IMMOBLISATIONS EN COURS** **666 489 €**

2315			Travaux sur réseau	666 489 €
------	--	--	--------------------	-----------

#### **5/ PISCINE COMMUNALE, TRAVAUX DE REHABILITATION**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal un avenant au contrat initial de l'entreprise RTB56 titulaire du lot n°1 « Gros-oeuvre » représentant une plus-value de 48 657,98 € H.T. portant ainsi la tranche ferme de ce marché de travaux à la somme de 405 509,19 € H.T..

En effet, lors des phases de démolition et de terrassement, il s'est avéré

- ✓ que la canalisation de dévoiement du ruisseau existante cheminait sous le local technique et dans la future galerie technique, obligeant ainsi son déplacement en dehors de l'emprise du local. Ce déplacement impose la neutralisation et l'enlèvement de la cuve à fioul existante.
- ✓ qu'il importait de procéder au renforcement du radier du grand bassin.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, par vingt deux voix pour et cinq abstentions, adopte cet avenant.

#### **6/ SUBVENTIONS 2013 AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition d'attribution de subventions aux associations, au titre de l'exercice 2013, établie par la Commission des Finances comme suit :

#### **SOCIAL**

1	FNATH mutilés du travail de GOURIN	76.00 €
2	Croix rouge de GOURIN	986.00 €
3	Association d'aide à domicile (ADMR)	762.00 €
4	Banque alimentaire du Morbihan (cotisation de 70 € + 0,23 par hbt)	1017.83 €
5	Alcool Assistance "La croix d'or" - zone de GOURIN	152.00 €
6	Secours catholique (Antenne de GOURIN)	452.00 €
7	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)	3 900.00 €
8	A.C.A.S.	152.00 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>7 497.83 €</b>

#### **ANCIENS COMBATTANTS ET SAPEURS POMPIERS**

1	Anciens combattants (ACPG-CATM-AFN)	244.00 €
2	Médaillés militaires	99.00 €
3	A.N.A.C.R (Association nationale des anciens combattants de la résistance)	99.00 €
4	Comité gourinois du souvenir	45.00 €
5	Amicale des anciens maquisards du XI ème bataillon FFI/FTP "koenig" du Morbihan	45.00 €
6	Union départementale des pupilles des sapeurs pompiers	45.00 €
7	Amicale des sapeurs pompiers	381.00 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>958.00 €</b>

#### **SCOLAIRES ET PERI-SCOLAIRES**

1	Voyage étude lycée St Yves	381.00 €
2	Voyage étude lycée Jeanne d'Arc	381.00 €
3	Voyage étude collège Jeanne d'Arc	381.00 €
4	Voyage étude collège Châteaubriand	381.00 €
5	Voyage étude école J Rostand	152.00 €
6	Voyage étude école St Pierre	152.00 €
7	Association sportive lycée Ste Jeanne d'Arc	610.00 €
8	Association sportive collège Châteaubriand (La Gourinoise)	610.00 €
9	Association sportive lycée St Yves	610.00 €
10	Institut Médico Educatif - Carhaix Plouguer (amicale des parents d'élèves de Kerampuil)	120.00 €
11	Crèche "les p'tits loups" GOURIN	70 000.00 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>73 778.00 €</b>

#### **CHAPELLES**

Assurances comités de quartiers

1	STE JULIENNE	38.00 €
2	ST GUENOLE	38.00 €
3	MOUSTERIEN	38.00 €
4	ST NICOLAS	38.00 €
5	BEVER	38.00 €
6	ST CLAUDE	38.00 €
7	ST PHILIBERT	38.00 €
8	Comité "Les amis de St Hervé"	38.00 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>304.00 €</b>

#### **ASSOCIATIONS DIVERSES**

1	Fête de la crêpe	6 098.00 €
2	Comité championnat musique traditionnelle	6 098.00 €
3	A.C.C.A. Association communale de chasse GOURIN	381.00 €
4	Cercle celtique GOURIN	1 143.00 €
5	Club cycliste des Chasseurs	1 500.00 €
6	La gaule gourinoise	305.00 €
7	Club philatélique	381.00 €
8	Office Municipal des Sports	14 906.00 €
9	Association « Les Jardins de Tronjoly »	150.00 €

10	Association « Les Jardins de Tronjoly », subvention exceptionnelle	410.00 €
11	Comité de jumelage	1 067.00 €
12	Cinéma Jeanne d'Arc	1 500.00 €
13	BEAJ (Association Citoyenne et Culturelle de GOURIN / Festival cinématographique)	500.00 €
14	Bretagne Trans Amérique (expositions)	2 000.00 €
15	Association Bretonne des Solistes de Cornemuse GOURIN	229.00 €
16	Comité d'action RN 164	76.00 €
17	Association "d'ateliers en expos"	4 573.00 €
18	Les Amis de l'Orgue	229.00 €
19	A Ciel Ouvert	4 573.00 €
20	Club des retraités	762.00 €
21	Les Diablotins	600.00 €
22	Association "An Ti Glas" GOURIN	229.00 €
23	Challenge du Roi Morvan (80 € par épreuve cycliste)	160.00 €
24	IDEA	762.00 €
25	U.T.L. (Université du Temps Libre)	76.00 €
26	Jardiniers de France	76.00 €
27	TPMN (Traditions et Patrimoines en Montagnes Noires)	152.00 €
28	AGAM (Association Gourinoise des Assistantes Maternelles)	229.00 €
29	Brittany National Pipe Band GOURIN	152.00 €
30	Association « les folies gourinoises »	152.00 €
31	MJ Breizh Story	152.00 €
32	Gourin Triathlon, subvention exceptionnelle (film)	150.00 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>49 771.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>132 308.83 €</b>

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.

### **7/ CREDITS SCOLAIRES 2013 «FOURNITURES»**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition du crédit scolaire « fournitures » au titre de l'exercice 2013 établie par la Commission des Finances.

Pour mémoire, le crédit s'élevait en 2012 à la somme de 65 euros par élève domicilié sur la Commune.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, décide d'allouer aux trois établissements du 1<sup>er</sup> degré de la Commune, un crédit de 65 euros par élève gourinois au titre des fournitures scolaires 2013 sur la base des effectifs du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **8/ CREDITS SCOLAIRES 2013 «ARBRE DE NOËL»**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition du crédit scolaire « Arbre de Noël » au titre de l'exercice 2013 établie par la Commission des Finances.

Pour mémoire, le crédit s'élevait en 2012 à la somme de 21 euros par élève.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, décide d'allouer aux trois établissements du 1<sup>er</sup> degré de la Commune, un crédit de 22 euros par élève au titre de l'Arbre de Noël 2013 sur la base des effectifs du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **9/ CREDITS SCOLAIRES 2013 «NATATION»**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition du crédit scolaire « Natation » au titre de l'exercice 2013 établie par la Commission des Finances.

Pour mémoire, le crédit s'élevait en 2012 à la somme de 13,80 euros par élève.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, décide d'allouer aux deux écoles primaires de la Commune, un crédit de 14,00 euros par élève au titre de la natation 2013 sur la base des effectifs du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### **10/ CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE ST PIERRE, PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la proposition de fixation de la participation communale 2013 aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Pierre sous contrat d'association établie par la Commission des finances comme suit :

- prise en charge financière de **379,79 € par élève de classe élémentaire** dont les parents résident sur le territoire communal
- prise en charge financière de **782,85 € par élève de classe maternelle** dont les parents résident sur le territoire communal.

Un tableau récapitulatif des dépenses scolaires pour l'exercice 2012 des établissements publics du 1<sup>er</sup> degré est remis à chaque membre de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### **12/ CONSEIL GENERAL, CONVENTION D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN AGGLOMERATION**

Après avoir rappelé la délibération du Conseil Municipal, séance du 11 juillet 2012, relative au classement de routes départementales en voies communales,

Monsieur le Maire

- donne lecture à l'Assemblée du projet de convention portant sur l'entretien du domaine public départemental en agglomération établi par les services du Conseil Général
- sollicite l'autorisation de signer avec Monsieur le Président du Conseil Général cette convention.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité,

- adopte le projet de convention portant sur l'entretien du domaine public départemental en agglomération
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.